



## Une ULIS : qu'est ce que c'est ?

L'ULIS est une classe qui accueille des jeunes de 16 à 20 ans atteints de troubles cognitifs.

L'orientation vers une ULIS lycée se fait suite à une scolarisation en ULIS collège ou en SEGPA (quand l'élève est en grande difficulté).

Le passage à l'ULIS lycée professionnel doit permettre à un jeune de devenir autonome, de se construire un projet professionnel afin qu'il puisse dans l'avenir s'insérer dans le monde du travail et, par ce fait, dans la société.

L'orientation fait suite à une notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

## Objectifs de la formation

Les objectifs sont d'une part de scolariser ces élèves, et d'autre part, de les faire participer le plus possible à la vie de la communauté scolaire en privilégiant :

- ▶ l'épanouissement personnel vers une insertion sociale,
- ▶ la réussite scolaire,
- ▶ la découverte du monde professionnel,
- ▶ le parcours de scolarisation.

## Organisation de la formation

Les élèves de l'ULIS sont pris en charge par une enseignante spécialisée et une éducatrice de vie scolaire.

Des périodes de stage en entreprise, en établissements spécialisés ou en ESAT sont prévues afin qu'ils acquièrent des gestes professionnels.

L'ULIS permet aussi aux jeunes de prendre le temps de construire leur projet professionnel.



## Poursuite d'études

Les orientations possibles à l'issue de leur passage à l'ULIS lycée professionnel sont :

- ▶ un CFA (Centre de Formation des Apprentis),
- ▶ un CFAS (Centre de Formation des Apprentis Spécialisé)
- ▶ un ESAT,
- ▶ un lycée professionnel vers un CAP,
- ▶ pour certains jeunes, aucune de ces orientations ne peut être envisagée.